

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
D'ENGLEFONTAINE**

NOMBRES DE MEMBRES

- Afférents au Conseil Municipal : 14
- Membres présents : 10
- Membres en exercice : 14
- Qui ont pris part à la délibération : 13

Date de la convocation et d'affichage :
05/03/2025

**Séance du 19/03/2025 rattachée
au Procès-Verbal**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal d'ENGLEFONTAINE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la Présidence de Madame Sandra PLUCHART : Maire.

PRESENTS : Mesdames PLUCHART Sandra, LEMOINE, Laëtitia, FONTAINE Valérie, DUPUIS Charlotte et Mme BILOT Naïma, Messieurs LEGROUX Christophe, PAYAGE Sébastien, POTTIE Jean-Pascal, M CARDOSO Dominique et M GUILBAUT Bernard

ABSENTS : Monsieur BARBAY Daniel,

PROCURATIONS :

M. ROBART Philippe à M LEGROUX Christophe
Mme MARECHAL Claire à Mme FONTAINE Valérie
Mme RAVERDY Françoise à M GUILBAUT Bernard

**Demande de subvention ADVB – Rénovation qualitative des
trottoirs de la rue de l'église et voirie communale phase 2**

Madame la Maire informe le Conseil Municipal de son intention de procéder à la rénovation qualitative des trottoirs et la rénovation voirie communale

Elle soumet à l'assemblée le devis estimatif en vue de l'octroi de deux subventions susceptibles d'être allouée à la Commune d'Englefontaine.

Madame la Maire expose à l'assemblée délibérante que la commune a la possibilité de bénéficier de deux subventions ADVB :

- ADVB aménagement et équipements pour la rénovation qualitative des trottoirs pour un montant de 106 162.25 € HT
- ADVB Voirie communale pour la rénovation de voirie pour un montant de 6 891.50 € HT.

Sur la base des prix courants actuels, le projet est estimé à 241 443.50 € HT. Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les montants sollicités :

Ressources	Montant	Taux sollicité	Montant sollicité
Montant de l'opération totale	241 443.50 €		
Maitrise d'œuvre	13 332.00 €	50%	9 827.00 €
Montant subventionnable ADVB Trottoirs qualitatifs	192 267.50 €	50%	96 335.25 €
Montant subventionnable en voirie communale	13 783.00 €	50%	6 891.50 €
Autofinancement			128 389.75 €
Total des travaux HT	241 443.50 €		

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal à main levée acceptent à l'unanimité cette proposition :

- DECIDE la réalisation des travaux ci-dessus cités ;
- APPROUVE le devis estimatif dont le montant s'élève à la somme de 241 443.50 € HT
- SOLLICITE l'attribution des subventions ADVB 2025 d'un montant total de 113 053.75 € HT
- DEMANDE que cette dépense soit inscrite au Budget
- AUTORISE Madame la Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Pour extrait certifié conforme

Le Maire
Sandra PLUCHART